

# Destin

Comme la plupart des jeunes filles pendant la guerre, Denise Roizé avait envoyé les colis traditionnels à son frère indigne au hasard par une société de dames patriotes.

Mais le hasard l'avait favorisée. A eu croisé son portrait, ce frère était jeune, ce frère était beau. Il était aimable, à la jure; d'après ses lettres, il était à la réserve de premières semaines, réservée naturelle à une jeune fille bien élevée, les confidences avaient lieu. Dans les lettres, il y a toujours un besoin de tendresse prêt à s'avouer. Déjà, dans le secret d'elle-même, Denise commença à se dire en songeant à son frère: « Mon fiancé ». Ainsi, et peu, M<sup>lle</sup> Roizé devenait dans ses rêves M<sup>lle</sup> Lucien Miran.

Lucien était un jeune homme à ce jeu tendre. Deux âmes qui s'épanchaient, qui s'entraînaient, qui s'éprouvaient au frotement des caractères, trouvaient toujours leurs goûts en harmonie. Chacune était l'autre à son image. Grâce au charme des lettres, la tranchée paraissait à Lucien presque confortable, et le sévère appartement des Roizé s'éclairait pour Denise des rayonnements du bonheur.

Il rayonnait d'autant mieux, le bonheur de la jeune fille, que la date des permissions se fait proche. Lucien Miran arrivera dans cinq jours!

Denise est à son écriture. Elle vient d'annoncer à une vieille tante revêtu de la famille Roizé pour le surindennaire. Quelle journée maussade en perspective! Mais à présent, elle écrit à Lucien, le sourire aux lèvres, et sa joie ingénue trouve des phrases échantonnées pour lui parler de la façon dont ils se reconnaîtront sans s'être jamais vus. Sa gaieté résonne dans le cœur du frère, au cœur du fiancé; et cette pensée, qu'elle demain, empêchera M<sup>lle</sup> Roizé d'entendre les propos pointus de la vieille tante.

Comme elle signe sa lettre, Denise sursaute au bruit de la porte brusquement ouverte. Elle se retourne, les yeux écarquillés de terreur, et voit sa mère qui vient de rentrer et qui s'informe:

— As-tu pensé à écrire à tante Céline? Tu sais qu'elle aime recevoir une réponse à ses invitations par retour du courrier.

— Oui, mère, j'ai mis à l'adresse mon chèque pour courir à la poste.

— Comment lui dis-tu cela? Voyons!

Et Denise regarde avec effroi M<sup>lle</sup> Roizé prendre innocemment sur le bureau la lettre destinée à Lucien.

Sans méfiance, la mère ajusta son lorgnon, et une expression scandalisée contracta son visage. Elle lit et son effarement s'accroît:

— Comment! Tu n'as pas honte!

Denise tremble de dépit. Mais, la réflexion lui vient. Elle connaît sa mère. Elle la sait surtout sensible aux réalités. L'utile d'un courrier des raisons sentimentales. Mais, avec des raisons pratiques, la jeune fille a quelque chance de gagner à sa cause.

— Mère, écoute-moi, je t'en prie. Je n'ai pas agi aussi légèrement que tu parais le croire. M. Miran serait un parti avantageux. Il est avocat. Il aura une belle situation après la guerre. Alors la crise du mariage donnera bien du souci aux jeunes filles de ma génération et à leurs pauvres bonnes mamans. Laissons donc agir. Je ne suis plus une fille. C'est à toi que je me propose pour un fiancé. Tu n'as qu'à me le présenter à Lucien comme mon cousin. Tu as bien le droit d'avoir un neveu sur le front.

Cependant, M<sup>lle</sup> Roizé reste indécise. D'un côté, au fond, par les arguments de sa fille, elle se sent attirée à accepter un mariage. Mais elle n'admet pas de fiançailles pendant la guerre, surtout avec un soldat!

— Mère, au retour de cette permission, il sera hors de danger. Sa nomination au Conseil de guerre de Lyon est définitive.

— N'importe, tu ne dois pas sortir maintenant de ton rôle de marraine. Nous verrons plus tard... Et tu sais, je te défends de voir ce jeune homme pendant sa permission.

Sur ces mots, M<sup>lle</sup> Roizé déchire avec dignité la lettre coupable et sort, maîtresse. Que la destinée humaine tienne à peu de chose! Une parole, un geste, moins que cela et des répercussions malfébriles bouleversent une existence. Selon que vous voulez à droite ou à gauche, en sortant de chez vous, vous vous condamnez à mort. Si M<sup>lle</sup> Roizé avait mis sa lettre à la poste quelques minutes plus tôt, elle eût déjoué d'elle et de son frère les coups de la fatalité.

Sa mère partie, Denise, hâtivement, écrit à Lucien quelques mots éplorés. L'incident est fâcheux, mais elle n'en accepte pas les conséquences. Elle veut cette rencontre depuis longtemps désirée.

Lucien Miran est désolé, mais c'est un garçon réfléchi. Au reste, l'arrivage lui démontre qu'il va entrer dans une excellente famille, et il estime qu'il n'est pas sage de se laisser aller à des craintes et à des inquiétudes. Son parti est pris. Il va demander de recueillir de deux semaines son tour de permission. Ces deux semaines suffisent à détourner les soupçons. Et il écrit poste restante à Denise pour lui exposer ses plans et la supplier de prendre patience.

Hélas! Quinze jours plus d'attente, quand elle crovait toucher au bonheur! Quinze jours de veuve, de rêves arrêtés, de projets défaits et refaits sans cesse...

Par surcroît, voici une semaine écoulée, et point de lettre. Denise va deux fois par jour à la poste. Jamais rien. Elle essaie de se rassurer par des explications ingénieuses. Vainement. A mesure que passent les jours, sa nervosité se change en angoisse...

Enfin un soldat se présente chez M<sup>lle</sup> Roizé. — Après avoir fait reculer son tour de permission, Lucien Miran a été envoyé à Lassus à la tête de sa compagnie. Il est mort en brave, le 23 mai, le jour du rendez-vous manqué. Avant l'attaque, il a remis à son ordonnance, qui a bien promis de l'apporter à sa destinataire en cas d'accident, une lettre pour M<sup>lle</sup> Denise.

Ah! Déchirement! Une lettre d'adieu, une lettre funèbre, écrite ce jour même où deux jeunes vies devaient se fiancer, dans l'apothéose du printemps!

Des larmes, des larmes... Tout s'éroule...

CLAUDE JOYEUX.

# Lexagération

L'exagération est le défaut des personnes qui dans leurs propos, leurs sentiments, leur manière d'être, ne gardent pas la juste mesure.

Les propos exagérés sont ceux qui, à la place d'un idéal véritable, mettent une idée du même genre, mais d'un ordre supérieur.

Les opinions exagérées sont des opinions violentes, outrées.

Les sentiments exagérés sont des sentiments qui ne correspondent pas à la réalité des choses.

En un mot, les gens exagérés voient la vie et ses réalités avec des verres grossissants qui en déforment le sens véritable.

L'exagération est la parente incommode du mensonge. Les menteurs veulent dupier et dupent les autres; les exagérés se dupent eux-mêmes.

Ils mément et souffrent beaucoup plus que d'autres quand l'université s'abat sur eux, puisque leur imagination, atteinte de cette déformation qu'est l'exagération, leur représente leurs souffrances, leurs revers, beaucoup plus grands qu'ils ne le sont en réalité.

Quand il s'agit pour eux de faire un effort sérieux, ils l'envisagent comme un acte héroïque et, pourtant, ont beaucoup de peine à s'y résoudre.

Les difficultés journalières de l'existence prennent à leurs yeux figure de difficultés insurmontables et ils usent, pour les combattre, une énergie hors de proportion.

Ils sont très malheureux, parce que tout dans leur nature est une réimpression qui ne répond pas à la réalité.

On est parfois tenté de dire que les exagérés multiplient leurs peines et leurs soucis, leurs joies et leurs plaisirs sans augmenter dans la même proportion; ceci est exact, mais, comme bien souvent les moments heureux ne sont pas les plus nombreux, je crois, que tout compte fait, une nature exagérée souffrira beaucoup plus au cours de son existence qu'une nature qui voit et sent les choses avec juste mesure.

Les pauvres exagérés ont vivement leurs forces de résistance à passer d'un extrême à l'autre, de la joie la plus vive à l'abattement le plus profond; ce sont des malheureux qu'il faut plaindre.

Dans la vie familiale et sociale, on n'accorde qu'un crédit très limité à leurs propos dont on connaît l'outrance; on se méfie d'eux, de leurs opinions, des conseils qu'ils peuvent donner; un avis émanant d'eux, même s'il est juste, est aussitôt suspect; en un mot, ils n'ont aucune influence autour d'eux.

Au sein de la famille, les exagérés sont une source de souffrance pour ceux qui les entourent. Si c'est le chef de famille qui affecte cette déformation mentale, elle est un péril pour l'avenir matériel de ceux dont il a la charge, parce qu'elle peut l'inciter à prendre des résolutions et des décisions, nées d'un optimisme exagéré ou d'un découragement hors de mesure. Si c'est la mère de famille, elle est incapable alors de faire du foyer l'asile de paix, de repos et de réconfort où le père oublie les luttes quotidiennes et retrouve sa force.

L'exagération est une disposition de la nature que l'éducation peut parfaitement arriver à corriger.

Il y a des enfants qui en tout dépassent la juste mesure. On ne doit pas essayer de détruire ces élan qui les poussent parfois à donner un grand effort, à essayer de faire plus et mieux qu'ils ne le peuvent; il faut seulement canaliser et diriger les élan successifs de leur nature, sans qu'ils se répandent dans des actes qui n'en valent pas la peine, et il faut surtout former leur esprit à voir, à comprendre la vérité des choses et à les placer sur le plan où elles sont en réalité.

Quand un enfant, sans mentir absolument, déforme la vérité du fait de son imagination, on doit traiter cette imagination comme une maladie et faire pour elle ce que l'on fait pour une vue qui n'est pas normale: à ceux dont la vision est atteinte d'une déformation, on fait porter des lunettes qui corrigent leurs regards; aux enfants dont l'imagination est déformée par un sens exagéré des choses, il faut inculquer le bon sens et la juste mesure.

CÉLIA.

# Une nouvelle audition de M. Moret à la Commission d'enquête

Paris, 22 décembre. — La Commission d'enquête a, de nouveau, entendu ce matin M. Moret, ancien directeur du mouvement des fonds au ministère des Finances, gouverneur de la Banque de France.

Elle s'est tout d'abord efforcée d'établir les circonstances précises qui entourèrent l'entrevue de M. Raoul Péret et de M. Moret, au ministère des Finances, le 23 juin au matin.

Le rôle de M. Gaston Vidal

Des commentaires ont été rappelés à M. Moret, au cours de conversations particulières qu'il avait eues au Palais-Bourbon, il avait déclaré que M. Gaston Vidal assistait à leur entrevue. M. Moret a déclaré qu'il avait pu tenir ces propos, qu'il était possible et même probable que M. Gaston Vidal fut présent à son entretien avec M. Raoul Péret, mais qu'il ne pouvait certifier sous la foi du serment, en raison du temps écoulé, ce qu'il avait pu dire dans de simples conversations.

En tout cas, M. Moret reste certain que si M. Gaston Vidal était présent au cours du premier entretien avec son ministre, il n'aurait sûrement pas assisté à la discussion sur le rapport même au cours du premier entretien.

M. Raoul Péret lui aurait remis seulement la lettre de M. Oustric qu'il apportait à M. Gaston Vidal, et M. Moret n'aurait pas pris part à la conversation. Ce n'est qu'après un peu plus tard par M. Raoul Péret, seul alors dans son cabinet, que M. Moret aurait entendu son ministre lui demander son rapport.

Le seul point précis des souvenirs de M. Moret, c'est qu'il ne formula ses objections quant à l'absence de M. Gaston Vidal.

D'autre part les déclarations de M. Moret semblent établir que M. Gaston Vidal aurait été avisé le jour même, sans que l'ancien directeur du mouvement des fonds puisse dire dans quelles conditions eut lieu la signature de l'autorisation.

Cette indécision expliquerait, selon le témoin, que la notification de l'arrêté du syndicat des agents de change n'ait pu être ajournée par le successeur de M. Raoul Péret.

D'ailleurs, il n'était pas possible de recourir à l'arrière, ni même d'introduire seulement sur le marché en banque la valeur italienne.

# EN FLANDRE, IL Y A CINQ CENTS ANS

La plus grande ville de la Flandre était Bruges et sous le gouvernement du duc de Bourgogne, Philippe le Bon, « le grand duc d'Occident », la Flandre était alors le pays le plus peuplé et le plus riche de l'Europe.

Le rôle que joue aujourd'hui dans le monde la ville de New-York était alors rempli par Bruges qui, chaque jour, voyait entrer dans son port de Damme, ou stationner dans sa rade de l'Escluse, des milliers de vaisseaux de tous les pays.

Les marchands du monde entier affluaient à Bruges. Les banques des contrées les plus lointaines y avaient leurs comptoirs et leurs agents.

Des correspondances, des lettres de ces agents, adressées à Venise, par exemple, ont été retrouvées. Les archivistes comme Lefebvre-Pontalis, des historiens comme de Rigny, ont été étonnés et publiés. On peut y lire qu'il y a cinq cents ans, à Bruges, en Flandre, il n'était question dans les conversations et les lettres que de Jeanne d'Arc, prisonnière.

Dans ces milieux de banquiers et de marchands, on appelait Jeanne « la Demoiselle ». A travers les lettres de Contarini, Morosini, Gustiniani, lettres de fils à leurs pères, d'agents à leurs maisons, les historiens reconstituent la dramatique histoire de Jeanne d'Arc avec ses alternatives si rapides de succès éblouissants et de revers tragiques.

De Bruges à Venise, « par la voie », les lettres mettaient un mois; et seulement deux semaines par les chevaliers. Voici un extrait d'une lettre, au milieu de trente autres aussi curieuses: « Je dirai ici les nouvelles que nous avons eues, parties de Bruges le 25 décembre (1430) par la venue de noble homme Nicolas Morosini. On entendit d'abord dire que la Demoiselle était aux mains du duc de Bourgogne et beaucoup de gens répétaient que les Anglais l'auraient pour de l'argent ». L'histoire de Jeanne d'Arc est donc arrivée à Bruges, au moins à l'époque où elle est arrivée à Rouen, au roi d'Angleterre et que messire Jean de Luxembourg a touché 10.000 couronnes pour la livrer aux Anglais. Ce qui eut lieu d'elle, on ne le sait. On redoute que les Anglais ne la fassent mourir, et ce sont là de grandes et étranges choses ».

# NOTES D'ART

Le Conseil de la Société des Nations se réunira le 19 janvier

Le Conseil de la S.D.N. tiendra sa 62<sup>e</sup> session le 19 janvier, sous la présidence du représentant de l'Allemagne. Le 16 du même mois se réunira à Genève, sous la présidence de M. Briand, la Commission d'étude européenne.

Une trentaine de questions figurent à l'ordre du jour provisoire de la session du Conseil.

La citadelle des communistes chinois est tombée aux mains des nationalistes

Nankin, 22 décembre. — Suivant des informations reçues de source officielle, la ville de Tunzku (Kiangsi du Sud) qui depuis deux ans était la place forte des communistes est tombée vendredi, après une lutte acharnée de quarante-huit heures, entre les mains des nationalistes. Deux mille communistes ont été tués.

MORT DE M. VINTILA BRATIANO

Bucarest, 22 décembre. — M. Vintila Bratiano, chef du parti libéral roumain a succombé dans sa propriété de Mănești, à une attaque d'apoplexie.

Dernières Nouvelles Sportives

BOXE

RÉGIS ET TASSIN FONT MATCH NUL

Un combat en dix reprises entre l'Algérien Régis, ex-champion de France (poids coq), débutant dans la catégorie poids plume, et le Nordiste Robert Tassin, s'est terminé par un match nul.

L'Italien Lucatelli bat Frédéric à la septième reprise.

Renwickements commerciaux

COTONS

LIVERPOOL, 22 décembre. — Ventes, 2000 importations, 14.600; Américain, hausse 1/2; Indes, baisse 1/2; Egyptien, baisse 1/2.

NEW-ORLEANS, 22 décembre. — Coton Middling Upland, Disponible, 9 1/4; Coton à terme et fin janvier, 9 7/8; 15 mars, 9 5/8; mai, 10 1/4; juillet, 10 1/4; octobre, 10 3/8; décembre, 10 1/2.

NEW-YORK, 22 décembre. — COTONS — COTON Middling Upland, Disponible, 9 1/4; Coton à terme: 15 mars, 9 5/8; mai, 10 1/4; juillet, 10 1/4; octobre, 10 3/8; décembre, 10 1/2.

CLÔTURES — COTON Middling Upland, Disponible, 9 1/4; Coton à terme: 15 mars, 9 5/8; mai, 10 1/4; juillet, 10 1/4; octobre, 10 3/8; décembre, 10 1/2.

RECEPES — Aux ports de l'Atlantique, 4.000; aux ports du Golfe, 27.000; aux ports du Pacifique, 10.000; dans les Indes, 10.000; dans les Philippines, 10.000; dans les Indes Néerlandaises, 10.000; France et Caennet, 2.000; pour le Japon, 10.000.

SCORDS — COTON, moyenne livraison, 25.000; à terme, 15 mars, 9 5/8; mai, 10 1/4; juillet, 10 1/4; octobre, 10 3/8; décembre, 10 1/2.

# Dernière Heure

Le député communiste Béron est victime d'un accident d'auto

Paris, 22 décembre. — On mande de Metz: Dans la soirée d'hier, le député communiste Béron traversait l'Orange en auto lorsqu'il fut victime d'un accident. Un camion s'éleva, l'automobiliste donna un brusque coup de volant et la voiture alla se jeter contre un mur.

Le député communiste fut projeté sur la route ainsi que ses deux enfants qui l'accompagnaient. Ces derniers ont été grièvement blessés à la tête. M. Béron n'a que des contusions sans gravité.

Un mouvement révolutionnaire au Venezuela

Bogota (Colombie), 22 décembre. — Un mouvement révolutionnaire a éclaté au sud-ouest de Venezuela. Trois cents révolutionnaires ont surpris la garnison qui a été incapable de résister et se sont emparés de la ville de Labatera dont ils ont tué le maire et brûlé la mairie et les archives.

Un communiqué émanant de San Cristobal déclare d'autre part, qu'il s'agit d'un acte de banditisme et non d'un mouvement révolutionnaire.

Sept personnes ont été tuées à Londres à cause du brouillard

Londres, 22 décembre. — Un brouillard épais a régné sur Londres dans la soirée d'hier et dans la matinée d'aujourd'hui, provoquant plusieurs accidents.

Sept personnes ont été tuées et seize autres blessées.

UNE MAISON ANGLAISE est condamnée à 66 millions de francs de dommages-intérêts envers la Banque du Portugal

Londres, 22 décembre. — Le procès intenté devant le tribunal du Banc du Roi par la banque du Portugal à la maison Waterlow pour avoir imprimé indûment une grande quantité de billets, par négligence furent mis en circulation à pris fin aujourd'hui.

Le juge a condamné la maison Waterlow à verser à la banque du Portugal la somme de 531.871 livres sterling.

La banque réclamait 1 million 115.815 livres sterling de dommages et intérêts représentant le montant des sommes versées en échange de ces billets.

UN VIEILLARD QUI S'ENLISAIT DANS UN FOSSÉ EST SAUVÉ PAR DES GENDARMES A ENNEVELIN

M. Leroy, âgé de 70 ans, regagnait son domicile à Ennevelin, lorsque, trompé par l'obscurité, il tomba dans un fossé rempli de boue, où il s'enlisa.

Malgré tous ses efforts, il ne put se dégager et il dut la vie à des gendarmes qui, passant à cet endroit, le retirèrent de sa fâcheuse position.

SEPT VIEILLARDS SONT INTOXIQUÉS PAR DE L'ACIDE PRUSSIQUE, EN BORNE

Brague, 22 décembre. — On mande de Yitchine (Nord-est de la Bohême), que des pensionnaires d'un hôpital du district qui s'étaient introduits dans des locaux qui étaient réservés aux malades, ont été intoxiqués à fond à l'aide d'acide prussique, qui est un poison.

Treize autres ont été hospitalisés, mais ils sont hors de danger.

L'âge des pensionnaires intoxiqués varie entre 74 et 86 ans.

# LE CROSS DES AS

Dimanche s'est déroulée une grande épreuve de vulgarisation et de protection athlétique, au Bois de Boulogne. Plus de 1.500 coureurs, dont beaucoup de militaires, ont pris part à un Cross des As, d'une distance de 9 kilomètres, gagné par le coureur Leclerc (Racing), en 29 minutes 11 secondes.

LECLERC

Leclerc a été élu à la présidence de la Fédération des tisserands à la suite de la démission de M. Pierre Soufflet, adjoint au maire de la commune de Saint-Denis, qui avait demandé au Conseil de Préfecture l'annulation de l'élection du maire, sous prétexte que l'urne dont on s'était servi lors du vote (en l'espèce le chapeau du doyen d'âge) avait été présentée autour de la table au lieu de demeurer sur ce meuble.

Le Conseil de Préfecture a estimé qu'il n'y avait pas d'illégalité et que l'élection de M. François Savatte comme maire de Saint-Denis était valable.

# UN CHAPEAU URNÉ ÉLECTORALE

Retenus, 22 décembre. — M. Pierre Soufflet, adjoint au maire de la commune de Saint-Denis, avait demandé au Conseil de Préfecture l'annulation de l'élection du maire, sous prétexte que l'urne dont on s'était servi lors du vote (en l'espèce le chapeau du doyen d'âge) avait été présentée autour de la table au lieu de demeurer sur ce meuble.

Le Conseil de Préfecture a estimé qu'il n'y avait pas d'illégalité et que l'élection de M. François Savatte comme maire de Saint-Denis était valable.

# UN CONFLIT EN PERSPECTIVE DANS LE TEXTILE ANGLAIS

Manchester, 22 décembre. — Le Conseil général de la Fédération des tisserands a décidé de maintenir sa décision de ne pas s'occuper avec les employeurs sur la nouvelle échelle de salaires aux pièces pour l'introduction de systèmes affectant un plus grand nombre de métiers à tisser (tisserand).

Cette décision signifie que lorsque les précédents des employeurs viendront à expiration le 3 janvier, les tisserands refuseront, sous toute probabilité, de travailler sous le nouveau régime, ce qui entraînera l'arrêt des ateliers de Elze et de Halesowen.

Le total des ouvriers de l'industrie du textile de Lancashire qui cesseraient ainsi le travail serait de près de 500.000.

# LA PRINCESSE HÉLÈNE RESTERA EN ROUMANIE

Bucarest, 22 décembre. — La princesse Hélène qui réside de façon permanente au palais de la Chaussée, aurait-elle abandonné son idée de quitter la Roumanie?

Elle serait disposée à envisager une conciliation avec le roi Carol, en dépit des déclarations récentes faites par l'ami du roi, M. Argevan, qui a assuré que le divorce était définitif.

# MAURICE CHEVALIER NE CHANTERA PAS A CARDIFF MAIS IL POURRA BOXER

Londres, 22 décembre. — Maurice Chevalier devait donner un concert au Capital-Théâtre de Cardiff, dimanche prochain. Toutefois, comme trois des chansons qu'il devait chanter ont été censurées par les autorités, on vient de lui faire savoir que la permission de se faire entendre par le public gallois lui était refusée.

Une offre sur le ring vient, par contre de lui être adressée. Des sportsmen londoniens ont proposé à l'artiste de se battre avec le boxeur Carl Heron. Les restes de la recette, qui sera à l'usage de l'Albion Hall, seront versés à l'hôpital de Middlesex.

# LE PROGRAMME DE 1931 des Sociétés d'habitations à bon marché de Roubaix pour la construction de deux cent soixante maisons

On s'ignore pas qu'à Roubaix, aussi bien qu'à Wasquehal, Wattrelos et Hem les projets de constructions ouvrières ont obtenu les garanties nécessaires à l'obtention d'une plus grande participation de la Caisse des dépôts et consignations en application de la loi Loucheur.

Ces projets qui constituent le programme 1931 de la Société « La maison roubaissienne », de la Société « Le toit roubaissien », de la « Société anonyme roubaissienne d'habitations ouvrières », sont actuellement en pleine réalisation et un certain nombre de maisons sont maintenant habitables.

A Wattrelos, 40 maisons sont construites en vue de l'accession à la petite propriété et quelques-unes sont encore disponibles pour des acquéreurs éventuels.

A Hem, à proximité de l'extrémité de l'avenue des Villas, 46 maisons pour le même destination et il y a là aussi quelques maisons libres.

Dans cette même commune, 40 maisons en construction sont destinées à être louées à des familles ayant quatre enfants ou davantage de 16 ans.

A Roubaix, 24 maisons sont édifiées avec la participation de la Caisse d'épargne et de prévoyance de Roubaix, et la participation de la Société immobilière roubaissienne et sont destinées aussi à la location simple.

A Wasquehal, enfin, un programme de 20 maisons réservées à des acquéreurs est en réalisation.

Cet important programme est encore en cours et déjà, pour répondre aux exigences de la loi du 13 juillet 1928, ces différentes sociétés ont dû déposer à la Caisse des dépôts et consignations leurs projets pour la campagne 1931. C'est ainsi qu'elles ont prévu la construction de 60 maisons individuelles dans le quartier de la Plume à Wattrelos, 700 maisons à l'extrémité de la rue Leconte-Bailly à Roubaix, 100 maisons au lotissement des Trois-Baudets à Hem.

C'est là un ensemble de travaux importants qui doit notre population ouvrière est appelée à bénéficier. Si ces sociétés peuvent mener à bien leur programme de 1931, elles auront construit depuis la guerre près de 2.000 maisons individuelles avec jardins.

Ce merveilleux résultat n'a été possible que grâce au concours des industriels de notre ville et nous devons nous féliciter de leur attitude dans cette région de France l'initiative privée n'a donné un pareil appui aux Sociétés d'habitations à bon marché.

# Le placement des enfants assistés du Nord

A sa dernière session, le Conseil général a fixé comme suit, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1931, les pensions des nourrissons et pupilles de l'Assistance publique âgés de moins de 13 ans: Un jour à un an: 210 fr.; un an à 2 ans: 180 fr.; 2 ans à 13 ans: 150 fr.

Les personnes de nationalité française résidant dans le département qui désirent que leur soient confiés des enfants assistés, devront adresser leur demande à l'Inspection de l'Assistance publique, 95, rue d'Esquermes, Lille.

# Le Congrès régional des fonctionnaires municipaux de la région du Nord

Le personnel des services publics appartenant au Nord, Pas-de-Calais et Somme, a tenu, dimanche, son Congrès régional à Lille, sous la présidence de M. Billaud, secrétaire général.

Après un banquet tenu le matin, à la Bourse du Travail, on discute de la question de l'organisation des syndicats d'arrondissement; 2<sup>e</sup> Des questions intéressant les groupements départementaux, puis on procède à la lecture des rapports moraux et financiers, qui furent adoptés à l'unanimité.

Après-midi, à la Mairie de Lille, s'est tenue la seconde séance de travail, consacrée aux trois départements.

À l'ouverture de la séance, on procéda à la lecture des rapports moraux. On discutait des questions financières et l'on revisa les statuts fédéraux.

En fin de séance, on procéda à la réélection du bureau. Président: M. Billaud, secrétaire général: Vermersch, trésorier: Coste, archiviste.

Après la réunion du matin, les congressistes se rendirent à l'Hôtel de Ville, par M. Sillat-Venant, adjoint au maire.

# Le Congrès régional de l'Union agricole de Cambrai

Cinq cents cultivateurs assistaient dimanche à la réunion de l'Union Agricole qui s'est tenue à Cambrai. Sixante villards étaient présents et cinquante autres n'ont pu assister dans des voitures plus tardées, la recherche des moyens d'expression. Ce sera, nous l'espérons, notre surprise de l'année prochaine.

(A suivre) A. T.

# La réunion de la Commission historique du Nord

La Commission historique du Nord a tenu lundi sa séance mensuelle sous la présidence de M. de Saint-Léger.

M. P. Turpin a donné lecture d'un intéressant travail sur les détails archéologiques de l'abbaye de l'abbaye de la Grande Chapelle par M. Rigaux. Le blason brisé d'une barre qui figure au dehors de la chapelle, peut être celui du grand bachelier Antoine de Bourgogne. La porte intérieure qui met en communication la chapelle et l'oratoire provient d'une autre salle de l'ancien édifice. L'escalier en bois, qui réunit la chapelle à l'oratoire constitue, comme la porte, une altération du plan primitif.

Ce monument n'a pas livré tous ses secrets et les recherches qui doivent continuer feront apparaître d'autres détails. Il est à souhaiter qu'une restauration de ce palais soit faite par les architectes des monuments historiques.

C'est par ce vœu que s'est terminée l'intéressante communication de M. Turpin.

# L'agression de Boulogne

Un crime relaté hier, l'agression dont a été victime M. Tillet, industriel à Boulogne, de la part d'un malfaiteur qu'il poursuivait.

Ce dernier a été, nous l'avons dit, introduit chez lui et sous menace, exigé de M. Tillet une somme de 1.000 fr. M. Tillet arrivant au même moment, le poursuivit, mais le malfaiteur lui porta un coup de couteau.

Il a été identifié. C'est le fils d'un sous-chef de gare de la Compagnie du Nord, de fer du Nord, à Boulogne. Il est l'auteur d'autres cambriolages commis à Boulogne.

L'état de M. Tillet s'est aggravé dans la journée. M. le docteur Houzet a été appelé à plusieurs reprises et a constaté que le coupé dont s'est servi l'agresseur a atteint le poumon.

# Le tirage de la tombola des tramways de l'E. L. R. T.

La fête donnée dimanche dernier, par la Mutuelle des Agents des tramways de l'Électrique Lille-Roubaix-Tourcoing a encore obtenu un grand succès. Le deuxième tirage de la tombola, par l'Amicale des Arts, a soulevé le même enthousiasme que celle donnée le dimanche précédent.

Pour terminer les fêtes qu'elle offre aux détenteurs de tickets de participation, la Mutuelle organise pour demain mercredi, à 20 h., un bal de réveil avec deux orchestres-jazz. A minuit, distribution gratuite de coquilles aux dames.

Le lendemain 23, jour de Noël, à 16 h., sera donnée une fête de famille. Pour celle-ci, un véritable programme de gala a été préparé.

L'entrée à chacune de ces fêtes est fixée comme précédemment à trois tickets de 1 franc. Les personnes qui en sont démunies en trouveront au contrôle.

Rappelons que le tirage de la grande tombola de tickets de participation aura lieu à la Maison des Tramways, le jour de la Noël, à 10 h. 30 du matin.

Les opérations auront lieu sous le contrôle de M. Gaillard, officier municipal, l'Assistance au tirage est complètement gratuite.

Londres, 22 décembre. — On mande de Birmingham au « Daily Herald » qu'une épidémie de diphtérie s'est abattue sur un quartier industriel de la ville. Cent quatre-vingts personnes ont été atteintes dont cinquante ont dû être envoyées à l'hôpital. Dix-huit enfants sont morts.

# Le Congrès régional de l'Union agricole de Cambrai

Cinq cents cultivateurs assistaient dimanche à la réunion de l'Union Agricole qui s'est tenue à Cambrai. Sixante villards étaient présents et cinquante autres n'ont pu assister dans des voitures plus tardées, la recherche des moyens d'expression. Ce sera, nous l'espérons, notre surprise de l'année prochaine.

(A suivre) A. T.

# La réunion de la Commission historique du Nord

La Commission historique du Nord a tenu lundi sa séance mensuelle sous la présidence de M. de Saint-Léger.

M. P. Turpin a donné lecture d'un intéressant travail sur les détails archéologiques de l'abbaye de l'abbaye de la Grande Chapelle par M. Rigaux. Le blason brisé d'une barre qui figure au dehors de la chapelle, peut être celui du grand bachelier Antoine de Bourgogne. La porte intérieure qui met en communication la chapelle et l'oratoire provient d'une autre salle de l'ancien édifice. L'escalier en bois, qui réunit la chapelle à l'oratoire constitue, comme la porte, une altération du plan primitif.

Ce monument n'a pas livré tous ses secrets et les recherches qui doivent continuer feront apparaître d'autres détails. Il est à souhaiter qu'une restauration de ce palais soit faite par les architectes des monuments historiques.

C'est par ce vœu que s'est terminée l'intéressante communication de M. Turpin.

# L'agression de Boulogne

Un crime relaté hier, l'agression dont a été victime M. Tillet, industriel à Boulogne, de la part d'un malfaiteur qu'il poursuivait.

Ce dernier a été, nous l'avons dit, introduit chez lui et sous menace, exigé de M. Tillet une somme de 1.000 fr. M. Tillet arrivant au même moment, le poursuivit, mais le malfaiteur lui porta un coup de couteau.

Il a été identifié. C'est le fils d'un sous-chef de gare de la Compagnie du Nord, de fer du Nord, à Boulogne. Il est l'auteur d'autres cambriolages commis à Boulogne.

L'état de M. Tillet s'est aggravé dans la journée. M. le docteur Houzet a été appelé à plusieurs reprises et a constaté que le coupé dont s'est servi l'agresseur a atteint le poumon.

# Le tirage de la tombola des tramways de l'E. L. R. T.

La fête donnée dimanche dernier, par la Mutuelle des Agents des tramways de l'Électrique Lille-Roubaix-Tourcoing a encore obtenu un grand succès. Le deuxième tirage de la tombola, par l'Amicale des Arts, a soulevé le même enthousiasme que celle donnée le dimanche précédent.

Pour terminer les fêtes qu'elle offre aux détenteurs de tickets de participation, la Mutuelle organise pour demain mercredi, à 20 h., un bal de réveil avec deux orchestres-jazz. A minuit, distribution gratuite de coquilles aux dames.

Le lendemain 23, jour de Noël, à 16 h., sera donnée une fête de famille. Pour celle-ci, un véritable programme de gala a été préparé.

L'entrée à chacune de ces fêtes est fixée comme précédemment à trois tickets de 1 franc. Les personnes qui en sont démunies en trouveront au contrôle.

Rappelons que le tirage de la grande tombola de tickets de participation aura lieu à la Maison des Tramways, le jour de la Noël, à 10 h. 30 du matin.

Les opérations auront lieu sous le contrôle de M. Gaillard, officier municipal, l'Assistance au tirage est complètement gratuite.

Londres, 22 décembre. — On mande de Birmingham au « Daily Herald » qu'une épidémie de diphtérie s'est abattue sur un quartier industriel de la ville. Cent quatre-vingts personnes ont été atteintes dont cinquante ont dû être envoyées à l'hôpital. Dix-huit enfants sont morts.

# Le Conseil de la Société des Nations se réunira le 19 janvier

Le Conseil de la S.D.N. tiendra sa 62<sup>e</sup> session le 19 janvier, sous la présidence du représentant de l'Allemagne. Le 16 du même mois se réunira à Genève, sous la présidence de M. Briand, la Commission d'étude européenne.

Une trentaine de questions figurent à l'ordre du jour provisoire de la session du Conseil.

La citadelle des communistes chinois est tombée aux mains des nationalistes

Nankin, 22 décembre. — Suivant des informations reçues de source officielle, la ville de Tunzku (Kiangsi du Sud) qui depuis deux ans était la place forte des communistes est tombée vendredi, après une lutte acharnée de quarante-huit heures, entre les mains des nationalistes. Deux mille communistes ont été tués.

MORT DE M. VINTILA BRATIANO

Bucarest, 22 décembre. — M. Vintila Bratiano, chef du parti libéral roumain a succombé dans sa propriété de Mănești, à une attaque d'apoplexie.

Dernières Nouvelles Sportives

BOXE

RÉGIS ET TASSIN FONT MATCH NUL

Un combat en dix reprises entre l'Algérien Régis, ex-champion de France (poids coq), débutant dans la catégorie poids plume, et le Nordiste Robert Tassin, s'est terminé par un match nul.

L'Italien Lucatelli bat Frédéric à la septième reprise.

Renwickements commerciaux

COTONS

LIVERPOOL, 22 décembre. — Ventes, 2000 importations, 14.600; Américain, hausse 1/2; Indes, baisse 1/2; Egyptien, baisse 1/2.

NEW-ORLEANS, 22 décembre. — Coton Middling Upland, Disponible, 9 1/4; Coton à terme et fin janvier, 9 7/8; 15 mars, 9 5/8; mai, 10 1/4; juillet, 10 1/4; octobre, 10 3/8; décembre, 10 1/2.

NEW-YORK, 22 décembre. — COTONS — COTON Middling Upland, Disponible, 9 1/4; Coton à terme: 15 mars, 9 5/8; mai, 10 1/4; juillet, 10 1/4; octobre, 10 3/8; décembre, 10 1/2.

CLÔTURES — COTON Middling Upland, Disponible, 9 1/4; Coton à terme: 15 mars, 9 5/8; mai, 10 1/4; juillet, 10 1/4; octobre, 10 3/8; décembre, 10 1/2.

RECEPES — Aux ports de l'Atlantique, 4.000; aux ports du Golfe, 27.000; aux ports du Pacifique, 10.000; dans les Indes, 10.000; dans les Philippines, 10.000; dans les Indes Néerlandaises, 10.000; France et Caennet, 2.000; pour le Japon, 10.000.

SCORDS — COTON, moyenne livraison, 25.000; à terme, 15 mars, 9 5/8; mai, 10 1/4; juillet, 10 1/4; octobre, 10 3/8; décembre, 10 1/2.

# Le député communiste Béron est victime d'un accident d'auto

Paris, 22 décembre. — On mande de Metz: Dans la soirée d'hier, le député communiste Béron traversait l'Orange en auto lorsqu'il fut victime d'un accident